

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
 - Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
 - La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
 - L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
 - En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
 - Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
 - Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
 - Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
 - La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

Maladie et affection lymphoïde: Barts-ALB et ALG

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Autres emails utiles

 - Réclamation : contact@mupras.com
 - Prise en charge : pec@mupras.com
 - Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



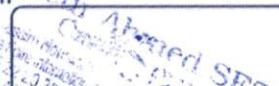
Déclaration de Maladie

Nº W21-653642

3642 171808

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : <u>1656</u>	Société :		
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : <u>BENKIRANE FAWZIA</u>			
Date de naissance : <u>08/01/1950</u>			
Adresse : <u>304, 3^e Zerktauni - CASABLANCA</u>			
Tél. : <u>0661 32 48 87</u>	Total des frais engagés : <u>4 086,80 DH</u>		
Dhs			

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Cachet du médecin :			
Date de consultation : 20/01/1983			
Nom et prénom du malade :		Age: 60 ans	
Lien de parenté :		<input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant <i>HTN + Dyslipidémie</i>	
Nature de la maladie :			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
<p>Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.</p>			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles. 9-9-2

Fait à : CASABLANCA

Signature de l'adhérent(e) : Nathalie

Le : 20/07/2023

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE IBN HAYANE</i> <i>mosquée Bader Bouygues</i> <i>Tél: 0522 26 40 54</i> <i>ICE : 00 54</i>	<i>20/07/13</i>	<i>1786,80</i>

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

		H <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td style="text-align: center;">25533412</td> <td style="text-align: center;">21433552</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">00000000</td> <td style="text-align: center;">00000000</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center; border-top: none;">D</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center; border-bottom: none;">G</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">00000000</td> <td style="text-align: center;">00000000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">35533411</td> <td style="text-align: center;">11433553</td> </tr> </table> B		25533412	21433552	00000000	00000000	D		G		00000000	00000000	35533411	11433553	COEFFICIENT DES TRAVAUX MONTANTS DES SOINS	
25533412	21433552																
00000000	00000000																
D																	
G																	
00000000	00000000																
35533411	11433553																
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession						DATE DU DEVIS											

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

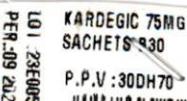
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Ahmed SETTI

Cardiologue

Diplômé de la Faculté de Médecine de Lille

Ancien Médecin des Hôpitaux de France



et d'lapouraines cardiaques

IBN HAYANE
MARTABDES LAM
Bogne - Casablanca
26 40 21
020000067

Dr BENKIRANE

1530 x 6

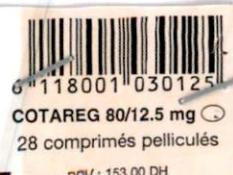
SV

Cotareg 80/12.5 mg
kardegic x 6 SV

30.70 x 6

Crestor 5 mg x 6 SV

114.10 x 6



1286,80



Maphar
Bd Alkima N° 6, QI,
Sidi Bernoussi, Casablanca
Crestor 5mg cp pell b30
P.P.V : 114,10 DH

Maphar
Bd Alkima N° 6, QI,
Sidi Bernoussi, Casablanca
Crestor 5mg cp pell b30
P.P.V : 114,10 DH

Maphar
Bd Alkima N° 6, QI,
Sidi Bernoussi, Casablanca
Crestor 5mg cp pell b30
P.P.V : 114,10 DH

Maphar
Bd Alkima N° 6, QI,
Sidi Bernoussi, Casablanca
Crestor 5mg cp pell b30
P.P.V : 114,10 DH

Docteur
Rés. Jassim House
Rue de la Forêt
Tél : 05 22 43 88 88
CASABLANCA



6 118001 183104

6 118001 183104

6 118001 183104

6 118001 183104

6 118001 183104

6 118001 183104

Docteur Ahmed SETTI
Cardiologue

Diplômé de la Faculté de Médecine de Lille
Ancien Médecin des Hôpitaux de France

الدكتور أحمد سطّي

للتخصص في علاج امراض القلب والشريان

خريج كلية الطب بميدل
طبيب مساعد بمستشفيات فرنسا



Cabinet de Consultations
et d'Explorations Cardio-Vasculaires

Casablanca le 20/07/14

Nom et prénom du malade : ... ~~Patricia~~ ... Fawzia

NOTE D'HONORAIRES

8h

300,-

- ECO DOPPLER CARDIAC 1.000,- DHS
complexe
- ECO DOPPLER 1.000,- DHS
arteriel cervical

TOTAL

2.300,- DHS

Arrête la facture à la somme de :

..... دلار مille خمس قents دينار

Dr. AHMED SETTI
Résidence Jassim Houssam - 175, Rue Boukraa - 1er étage - Casablanca - Maroc (Rue de la Foire Internationale - À côté de l'Hôpital Mly Youssef)
Tél : 05 22 20 35 84/88 - Urgences : 06 61 14 32 01 - E-mail : cardiosetti@yahoo.fr

Docteur Ahmed SETTI

Cardiologue

Diplômé de la Faculté

de Médecine de Lille

Ancien Médecin des Hôpitaux

de France



Cabinet de Consultations
et d'explorations Cardio-Vasculaires

الدكتور أحمد السطى

اختصاصي في أمراض

القلب والشرايين

خريج كلية الطب بليل

طبيب سابق بمستشفيات

فرنسا

Casablanca le 20/07/2023

A l'aimable attention du Dr. ALIGHIERI VALERIE

Chère amie et consœur

Merci de m'avoir confié votre patiente, Mme BENKIRANE FAWZIA, âgée de 72 ans, pour la réalisation d'un écho doppler artériel cervical, dont le rapport détaillé est le suivant :

COMPTE RENDU DE L'ECHO DOPPLER ARTERIEL CERVICAL

Sur le plan échographique :

Absence de lésion stenosante significative, aussi bien au niveau des axes carotidiens qu'au niveau des axes vertébraux.

Absence de lésions anévrismales.

Minime surcharge athéromateuse, représentée par quelques plaques non significatives, au niveau de la CPG, de la CIG et de la CPD, sans aucun retentissement hémodynamique.

Pas de lésions emboligénées.

Les carotides externes sont libres de tout matériel intraluminal.

Les artères vertébrales sont de taille normale.

Epaisseur intima média normale.

L'étude doppler couleur montre des flux doppler physiologiques.

Les différents index de résistance et de pulsatilité sont normaux.

Les artères ophtalmiques décrivent un flux doppler physiologique, de sens positif.

EN CONCLUSION :

Minime surcharge athéromateuse, représentée par quelques plaques non significatives, au niveau de la CPG, de la CIG et de la CPD, sans aucun retentissement hémodynamique.

Sensible à votre confiance
DR. SETTI Docteur Ahmed SETTI
Cardiologue
Rés. Jassim Houssam 175 Rue Boukraa-1er étage
Rue de la Foire Internationale à côté de l'Hôpital Mly Youssef
- Casablanca - Maroc - Tél. : 05 22 20 35 84 - Tél./ Fax : 05 22 20 35 88 - GSM : 06 61 14 32 01

Docteur Ahmed SETTI

Cardiologue

Diplômé de la Faculté
de Médecine de Lille

Ancien Médecin des Hôpitaux
de France



Cabinet de Consultations
et d'explorations Cardio-Vasculaires

الدكتور أحمد السطري

اختصاصي في أمراض

القلب والشرايين

خريج كلية الطب بليل
طبيب سابق بمستشفيات
فرنسا

Casablanca le 20/07/2023

A l'aimable attention du Dr. ALIGHIERI VALERIE

Chère amie et consœur

Merci de m'avoir confié votre patiente, Mme BENKIRANE FAWZIA, âgée de 72 ans, pour la réalisation d'un écho doppler cardiaque couleur, dont le rapport détaillé est le suivant :

COMPTE RENDU DE L'ECHOCARDIOGRAPHIE DOPPLER COULEUR:

Fonction systolique ventriculaire gauche conservée avec une fraction d'éjection à 65 %. (estimé par la méthode Teicholz et la méthode Simpson biplan).

Fonction VD normale. Aorte initiale non dilatée.

Pas de dilatation cavitaire aussi bien à droite qu'à gauche.

Pas de troubles de la cinétique segmentaire.

Parois myocardiques de taille normale.

Pas de thrombus intracavitaire ou de végétations oslériennes en transthoracique.

Les différents jeux valvulaires sont bien conservés. Absence d'épanchement péricardique.

MENSURATIONS : TDVG : 4.48 cm, TSVG : 2.89 cm, PP : 0.91 cm, SIV : 1.02 cm, OG : 4.01 cm
En BD/TM AORTE : 3.8 cm, OIS : 2.45 cm, VD : 3 cm, FE : 65 %.

L'étude doppler couleur met en évidence une fuite mitrale minime, grade 1/4.

On note aussi une fuite tricuspidienne physiologique, grade 1/4, estimant des pressions pulmonaires normales avec une PAP systolique à 30 mmhg.

Le flux transmitral antérograde est égalisé.

Temps de décélération à 204 ms, rapports Em/Ea à 7.05 et Em/Vp à , le tout en faveur de la normalité des pressions de remplissage ventriculaire gauches.

Le débit cardiaque est conservé. La surface mitrale fonctionnelle est normale.

EN CONCLUSION :

Cardiomyopathie hypertensive minime bien compensée.

Fonction systolique ventriculaire gauche conservée.

Pressions de remplissage ventriculaire gauches et pulmonaires normales.

Fuite mitrale minime, grade 1/4.

Sensible à votre confiance
DR. SETTI

Docteur Ahmed SETTI
Cardiologue
Résidence Jassim Houssam - 175, Rue Boukraa - 1er étage - Casablanca - Maroc
Rue de la Foire Internationale - A côté de l'Hôpital Mly Youssef - Tél.: 05 22 20 35 84 - Tél./ Fax : 05 22 20 35 88 - GSM : 06 61 14 32 01